

Paris, le 30 avril 2013

Assemblée générale de Vivendi : toutes les résolutions ont été approuvées

L'assemblée générale des actionnaires de Vivendi, qui s'est tenue ce 30 avril 2013, a approuvé l'ensemble des 18 résolutions qui lui étaient proposées. Le quorum a atteint 61,88 %, son plus haut niveau depuis 2005.

Les actionnaires ont approuvé en particulier la nomination de cinq nouveaux membres au Conseil de surveillance (Vincent Bolloré, Pascal Cagni, Yseulys Costes, Alexandre de Juniac et Nathalie Bricault) à une très large majorité.

La quatrième résolution, portant notamment sur la fixation du montant du dividende à 1 euro par action, mis en paiement le 17 mai, a été approuvée à 99,57 %.

A propos de Vivendi

Vivendi est au cœur des univers des contenus, des plates-formes et des réseaux.

Vivendi réunit le numéro un mondial des jeux vidéo (Activision Blizzard), le numéro un mondial de la musique (Universal Music Group), le numéro un français des télécoms alternatifs (SFR), le numéro un marocain des télécoms (Groupe Maroc Telecom), le numéro un des opérateurs haut débit alternatifs au Brésil (GVT) et le numéro un français de la télévision payante (Groupe Canal+).

En 2012, Vivendi a réalisé un chiffre d'affaires de 29 milliards d'euros et un résultat net ajusté de 2,55 milliards d'euros.

Le groupe compte plus de 58 000 collaborateurs.

www.vivendi.com